

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Gumout Octane Booster
Synonyme(s)	800001860
# CAS	Mélange
Usage du produit	Améliorant de l'indice d'octane
Fabricant	ITW Permatex Canada 35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 CA Téléphone: 1-905-693-8900 No de téléphone d'urgence: 1-877-504-9352

2. Identification des risques

Description générale des risques	AVERTISSEMENT LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES. IRRITANT POUR LES YEUX ET POUR LA PEAU.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique.
Organes cibles	Yeux. Peau. Système respiratoire.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gercure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingédient(s)	# CAS	Pourcentage
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	0.1 - 1
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0.1 - 1
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	64742-96-7	60 - 100

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables

Combustible d'après les critères du SIMDUT.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Petits incendies : Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Sable.

Grands incendies : Une pulvérisation d'eau, un brouillard ou une mousse ordinaire.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser jet d'eau.

Protection pour les pompiers

Risques spécifiques provenant des produits chimiques Pas disponible

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux chocs Pas disponible

Sensibilité aux décharges électrostatiques Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits

Méthodes de contention

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.

Méthodes de nettoyage

Retirer les sources d'ignition. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et l'habillement.

Tenir le récipient bien fermé.

Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.

Se laver soigneusement après la manipulation.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C).

Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

Tenir à distance de toute source de chaleur et de toute flamme.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
1,2,4-Triméthylbenzène	ACGIH-TLV MPT: 25 ppm
1,3,5-Triméthylbenzène	ACGIH-TLV MPT: 25 ppm
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	ACGIH-TLV MPT: 100 ppm
Mesures d'ingénierie	Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement respiratoire approprié.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection des mains	PVC, Néoprène ou Caoutchouc nitrile. Gants Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Ambrée
Forme	Liquide.
Odeur	Faible Kérosène (pétrole)
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	86.67 °C (188.00 °F) Setaflash vase clos
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	0.81 - 0.85
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun à notre connaissance
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
1,2,4-Triméthylbenzène	3661 ppm rat
1,3,5-Triméthylbenzène	24 mg/m3/4H rat
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
1,2,4-Triméthylbenzène	3280 mg/kg rat
1,3,5-Triméthylbenzène	23000 mg/kg rat
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole)	2500 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.
--------------------	--

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 7.19-8.28 mg/L [flow-through]
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 3.48 mg/L

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	48 Hr EC50 Daphnia magna: 6.14 mg/L
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	24 Hr EC50 Daphnia magna: 50 mg/L

Persistante et dégradabilité	Pas disponible
-------------------------------------	----------------

Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
--------------------------------------	----------------

Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
--------------------------------------	----------------

Effets sur l'environnement	Pas disponible
-----------------------------------	----------------

Toxicité aquatique	Pas disponible
---------------------------	----------------

Coefficient de partage	Pas disponible
-------------------------------	----------------

Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
---	----------------

Autres effets adverses	Pas disponible
-------------------------------	----------------

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
-------------------------------	--

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0.1 %
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	0.1 %

Classement SIMDUT

Catégorie B-Division 3:Liquide combustible, Catégorie D-Division 2B

Situation SIMDUT

Contrôlé

L'étiquetage SIMDUT



État des stocks

Pays ou région

Canada

Canada

Nom du stock

Liste intérieure des substances (LIS)

En stock (Oui/Non)*

Oui

Liste extérieure des substances (LES)

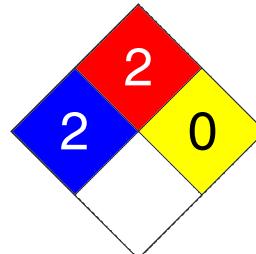
Non

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	2
Inflammabilité		2
Danger physique		0
Protection individuelle		X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

05-Déc-2011

Date en vigueur

01-Nov-2011

Date d'expiration

01-Nov-2014

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010